

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 73 (1976)
Heft: 9

Rubrik: Fédération cantonale fribourgeoise d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fédération cantonale fribourgeoise d'apiculture

Notice historique

L'apparition de l'abeille en Suisse remonte à une époque très reculée, alors que le pays avait une température de 18 à 19°C.

Preuve en est la découverte de certains fossiles. Nous pouvons en déduire, par la continuité de certaines plantes, que l'abeille vivait déjà à ce moment dans nos régions. D'autre part, l'élevage des abeilles et l'utilisation de leurs produits était en honneur dans les couvents, où l'on employait la cire pour la fabrication des cierges.

L'élevage des abeilles semble avoir atteint son apogée au moment de la Réformation, mais déjà au XV^e siècle selon une chronique se rapportant à l'agriculture, qui consacre une large part à l'apiculture.

C'est en 1771 que l'abbé François Duchet, chapelain de Remaufens, a édité à Vevey son traité « Culture des abeilles et les moyens pour tirer le meilleur profit de la ruche ». Cet ouvrage connu un beau succès et c'est à juste titre que M. Duchet fut appelé « le père de l'apiculture fribourgeoise ». Grâce à ces nouveaux enseignements, bien des agriculteurs s'intéressèrent aux abeilles et l'on vit de magnifiques rangées de ruches en paille alignées sous les fenêtres ou balcons fleuris de nos fermes fribourgeoises. Un relâchement eu lieu vers le milieu du XIX^e siècle et pour parer à cet état de chose, il fut fondé le 18 février 1868, la « Société romande des apiculteurs fribourgeois », ainsi nommée, pour la distinguer de la société des apiculteurs de langue allemande du canton. A noter que la Société d'apiculture de la Singine fut fondée déjà en 1867 et reliée avec la Suisse alémanique. Les premiers piliers de la nouvelle société furent MM. Nicolet, Bapst, Jaccoud, Sapin, Villard, Crausaz, Bongard et Marilley. Cette société avait un programme très varié : répandre l'amour des abeilles, propager la ruche à cadres mobiles, montrer les avantages sur la ruche en paille. Bien des conférences furent données et le public était attiré par la nouveauté des sujets traités. Au début de 1881, la société fondait une revue paraissant 6 fois par an intitulée « L'Abeille fribourgeoise ». Cette revue publiée durant une dizaine d'années, fut suspendue faute de ressources.

Le 24 décembre 1905, 29 apiculteurs de la ville de Fribourg et environs décidaient la fondation d'une nouvelle section qui devait se rattacher à la Société romande d'apiculture. « L'Abeille fribourgeoise » était née. M. Blanc en fut le premier président et M. Renevey, premier secrétaire. Ce fut là le « premier essaim » de la Société fribourgeoise d'apiculture. Mais il était difficile de travailler efficacement dans des conditions spéciales ; la dispersion des membres, le manque de cohésion, de contacts, de communications entre apiculteurs sur le résultat des expériences.

C'est pourquoi en 1907, des sous-sections furent formées dans chaque district, ayant chacune son comité et son chef de groupe. Ces groupes sentaient le besoin de maintenir le contact et la collaboration dans bien des domaines. Il fallait constituer une « fédération cantonale ».

Ce fut donc le 27 décembre 1915, au Café de la Banque, à Fribourg, que se réunirent les délégués des sociétés d'apiculture du canton, en vue de fonder la « Fédération cantonale ». Etaient présents : pour la Société fribourgeoise d'apiculture, le doyen Colliard, de Dompierre, le conseiller d'Etat Dr Emile Savoy, chef du Département de l'agriculture ; pour la Singine : MM. Jacob Jungo, président, de Guin, et Joseph Hayoz, syndic de Liebistorf, et Alphonse Aeby, de Givisiez, pour l'« Abeille fribourgeoise ». Les statuts furent élaborés et approuvés et le premier comité nommé en la personne de MM. le doyen Colliard, président, Joseph Hayoz, vice-président, Bonny, secrétaire, Kolly, caissier, et Aeby, membre-adjoint. La nouvelle fédération fait ses premiers pas qui sont prometteurs. Au 1^{er} janvier 1917, la fédération comptait 1788 apiculteurs possédant 8640 colonies. La Fédération cantonale avait un magnifique programme d'activité et comptait déjà quelques sections. En 1918, se constituait en Gruyère la Société d'apiculture qui fut reçue dans la fédération le 17 mars 1919. Les apiculteurs glânois formèrent aussi leur société qui fut reçue dans la fédération le 30 avril 1931.

Un autre souci de la fédération fut de veiller à la santé des abeilles et des mesures à prendre contre les maladies. Un règlement fut établi, approuvé par le Conseil d'Etat le 29 juin 1937. Il fut aussi créé la Caisse d'assurance qui est gérée par le Département de l'agriculture.

Lors de la réorganisation de l'Union des paysans fribourgeois, il fut constitué, en 1930, une commission technique apicole, dans le but de maintenir un contact étroit avec les organes agricoles du canton.

Depuis, l'arbre a grandi et porte de bons fruits. De nouvelles sections sont venues grossir les rangs et, aujourd'hui, la fédération compte 9 sections, soit 7 sections de langue française et 2 sections

de langue allemande. Le canton comptait, au 1^{er} janvier 1976, 1673 apiculteurs et 14 236 colonies d'abeilles.

L'état sanitaire du rucher fribourgeois est très satisfaisant, cependant quelques cas de maladies existent ici ou là, ils sont surtout découverts chez des apiculteurs « sauvages » qui ne font pas partie de société, n'assistent pas aux conférences et refusent ainsi de s'instruire pour conduire un rucher d'une manière intelligente. Par leur négligence et insouciance, ils sont un réel danger pour leurs collègues.

Toutes les sections déploient une belle activité selon un programme établi au début de l'année apicole. Une douzaine de conseillers apicoles, donnent des conférences et visites de ruchers durant la saison, toutes ces conférences sont bien fréquentées et l'apiculteur digne de ce nom en profite pour élargir ses connaissances.

Dans notre canton, existe aussi le concours des ruchers. Chaque année, lors de l'assemblée des délégués, il est procédé au tirage au sort.

Plusieurs apiculteurs y prennent part et obtiennent de beaux résultats. C'est un moyen efficace de promouvoir l'apiculture et un stimulant qui oblige l'apiculteur à faire de l'ordre au rucher et revoir les questions théoriques.

De grands animateurs se sont dévoués au sein du Comité cantonal, en particulier le doyen Colliard, curé de Dompierre, président dès la fondation jusqu'en 1931, M. Joseph Dietrich, de Fribourg, président de 1931 à 1967, actuellement président d'honneur de la Fédération fribourgeoise.

Le comité actuel, sous la présidence de M. Georges Chassot, à Romont, continue l'œuvre des fondateurs, dans un bel esprit de collaboration et de dévouement à la cause apicole dans le canton.

Je dois aussi relever les noms de M. le Dr Emile Savoy, conseiller d'Etat, chef du Département de l'agriculture qui, lorsqu'il était préfet de Bulle, n'hésitait pas à donner des conférences très appréciées, cela vers les années 1909 à 1912. Lorsqu'il fut élu conseiller d'Etat, il resta un membre actif et fidèle de la section l'« Abeille fribourgeoise ». Je veux aussi nommer l'abbé Léon Gapany, curé de Vuippens, qui se dévoua sans compter pour l'apiculture, tout en étant président de la SAR, il donnait souvent des conférences et aimait recevoir ses amis au rucher.

Le 8 juin 1975, eut lieu à l'Institut agricole de Grangeneuve, près de Fribourg, l'inauguration du magnifique rucher-école, destiné à donner des cours aux élèves de l'institut. Ce rucher est placé sous la responsabilité de M. Georges Fragnière, apiculteur compétent et dévoué. De nombreuses sections de la Romandie ont déjà visité ce rucher qui fait honneur à l'Etat de Fribourg. Notons

MENUISERIE

André Bugnon - Romont



FABRIQUE DE FENÊTRES

Téléphone (037) 52 12 05

cremo_{sa}

ses produits renommés
fabriqués avec le lait
de la Gruyère

Boucherie-charcuterie Nouvelle

Gilbert Deschenaux

Belle-Croix, 1680 Romont

Tél. (037) 52 18 00

Spécialité de la borne

Pâté en croûte

Terrines

Viande fraîche de premier choix

Prix spéciaux pour restaurants - lotos - pensions

aussi qu'un cours d'apiculture a eu lieu au printemps dernier ; ce fut un succès complet, 85 personnes ont suivi ce cours en langue française et 25 personnes en langue allemande sous la direction de MM. Lehmann et Fragnière. Les chiffres sont éloquents, cela se passe de commentaires.

Avant de terminer nous nous plaisons à relever les bons rapports qui existent avec l'Union des paysans fribourgeois, le secrétariat agricole, le Département de l'agriculture, l'Institut agricole de Grangeneuve, l'Office vétérinaire cantonal. Nous devons remercier aussi spécialement l'Etablissement fédéral du Liebefeld, M. le Dr Wille et ses collaborateurs pour tout ce qu'ils font en faveur de l'apiculture. La vie d'une société n'est possible qu'avec le concours de nombreuses bonnes volontés.

Dans les temps troublés que nous vivons, nous trouvons paix et détente auprès de nos abeilles que nous devons protéger. Sans abeilles pas de fleurs et pas de fruits.

1758 Villaz-St-Pierre, août 1976.

Le secrétaire : Jean Chammartin.



ROMONT Tél. (037) 52 27 21

Tous les soirs :

Orchestre — Attractions

Danse

Au restaurant :

Spécialités à la carte

Menus du jour : Fr. 7.—

S. Lafranchi